

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY  
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2020-074

**OBJET :** Arrêté de délégation de signature de Madame Christine SALMON, Maire, à Mme Elodie PATIENCE, Responsable du Service à la Population

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

VU l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le procès-verbal de l'élection du Maire, des Maires délégués et des Adjointes en date du 25 mai 2020 ;

Sur proposition de la Directrice des Services,

**ARRÊTÉ**

**Article 1** - Je donne délégation de ma signature à Mme Elodie PATIENCE afin de signer les validations d'inscription sur les listes électorales pour la Commune de Les Monts d'Aunay.

**Article 2** - Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** - L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme la Sous-Préfète,
- Mme Elodie PATIENCE,

Chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 12 juin 2020.

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

